Aller au contenu principal

Accueil › Études bibliques › Vie de l'Église et intendance biblique

Pourquoi donner à l'Église ? Dîme, offrande et bénédictions bibliques

8 min de lecture 100%

> **Donner à l'Église — la dîme, l'offrande, les dons — n'est pas une pratique propre à une seule communauté : on la retrouve, sous une forme ou une autre, dans toute assemblée chrétienne. Cette étude reprend un enseignement donné à l'église sur les raisons bibliques de donner, l'état d'esprit dans lequel donner, les différentes formes que peut prendre un don, et les bénédictions que la Bible associe à la générosité.**

Avertissement avant lecture. Cet article reprend le contenu d'une prédication donnée à l'église et diffusée sur YouTube. Le texte source est un sous-titrage automatique, non relu par l'église, qui peut contenir des erreurs de transcription — notamment sur les références bibliques citées à l'oral. Chaque référence biblique ci-dessous est reprise telle qu'elle apparaît dans la transcription ; celles dont la formulation exacte n'a pas pu être vérifiée mot à mot sont marquées « citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication ». Le nom du prédicateur n'étant identifié ni dans le titre de la vidéo ni dans les métadonnées disponibles, aucun nom n'est affirmé dans cet article.

Pourquoi donner ? Le plan de Dieu pour son peuple

L'enseignement part d'un principe simple : dans le plan de Dieu, c'est à son propre peuple que revient la responsabilité de prendre soin des affaires de son royaume — personne d'autre ne le fera à sa place.

Ce principe est illustré à partir d'Exode 25. Le contexte posé dans la prédication : le peuple d'Israël vient de sortir d'Égypte, a traversé la mer Rouge, est dans le désert et vient de recevoir les dix commandements. C'est à ce moment que Dieu s'adresse à Moïse :

> *« L'Éternel parla à Moïse et dit : Parle aux enfants d'Israël, qu'ils m'apportent une offrande ; vous la recevrez pour moi de tout homme qui la fera de bon cœur. »*
>
> EXODE 25
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

Selon l'enseignement, cette offrande avait un but précis : construire un sanctuaire pour que Dieu puisse « habiter au milieu » de son peuple — la représentation physique de sa présence. Dieu confie directement aux enfants d'Israël la charge de fournir les matériaux nécessaires à cette construction ; ce n'est pas quelqu'un d'extérieur qui pourvoit, c'est le peuple lui-même.

Le même principe réapparaît plus tard, sous le roi David, cette fois pour la construction du temple. L'enseignement situe cet épisode en 1 Chroniques, du chapitre 22 au chapitre 29, et développe en particulier le début du chapitre 29 :

> *« Le roi David dit à toute l'assemblée : Mon fils Salomon, le seul que Dieu ait choisi, est jeune et d'un âge faible, et l'ouvrage est considérable, car ce palais n'est pas pour un homme, mais il est pour l'Éternel Dieu. »*
>
> 1 CHRONIQUES 29
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

David donne lui-même tout ce qu'il possède pour la maison de l'Éternel, puis invite le peuple à faire de même :

> *« Qui veut encore présenter volontairement aujourd'hui ces offrandes à l'Éternel ? »*
>
> 1 CHRONIQUES 29, VERSET 6 (CONTEXTE)
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

La transcription précise que les chefs de familles, les chefs de tribus, les chefs de milliers et de centaines, ainsi que les intendants du roi, « firent volontairement des offrandes ». Le mot « volontairement » revient à plusieurs reprises dans l'enseignement : pas d'oppression, pas de contrainte — celui qui ne veut pas donner ne donne pas, celui qui veut donner le fait de bon cœur.

Un troisième texte vient appuyer cette même logique, concernant cette fois les lévites, qui n'avaient pas de terre en héritage comme les autres tribus :

> *« L'Éternel dit à Aaron : Tu ne posséderas rien dans leur pays […] Je donne comme possession aux enfants de Lévi toute dîme en Israël, pour le service qu'ils font. »*
>
> NOMBRES 18, À PARTIR DU VERSET 20
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

Selon l'enseignement, c'est la dîme apportée par le peuple qui constituait l'héritage et le soutien des lévites, chargés du service de la tente d'assignation.

Donner comme réponse à ce que l'on a reçu

La deuxième raison de donner, développée dans l'enseignement, est théologique avant d'être pratique : tout vient de Dieu, donc ce que l'on donne n'est jamais que la restitution de ce qu'on a déjà reçu de lui.

> *« À l'Éternel la terre et ce qu'elle renferme, le monde et ceux qui l'habitent. »*
>
> PSAUME 24, VERSET 1
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

> *« C'est de toi que viennent la richesse et la gloire, c'est toi qui domines sur tout […] Maintenant, ô notre Dieu, nous te louons et nous célébrons ton nom glorieux. Car qui suis-je, et qui est mon peuple, pour que nous puissions t'offrir volontairement ces choses ? »*
>
> 1 CHRONIQUES 29, VERSETS 12 À 14
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

L'idée centrale, reprise plusieurs fois dans la prédication : on a tendance à ne voir que les heures de travail, les efforts, les combats menés pour gagner ce qu'on possède — et à oublier que c'est Dieu qui, derrière tout cela, a permis d'y arriver. Donner devient alors une manière de dire à Dieu : « je sais que cela vient de toi, et je te le rends. » L'enseignement relie directement cette attitude à l'accomplissement de la mission et de la vision de l'église localement — l'évangélisation et les autres activités de la communauté — en rappelant que ce sont les membres de l'église eux-mêmes qui ont la responsabilité de faire avancer ces missions, et personne d'autre.

Dans quel état d'esprit donner ?

Au-delà du « pourquoi », l'enseignement insiste longuement sur l'attitude intérieure : pour qu'un don soit agréé devant Dieu, il doit être donné de bon cœur, de façon volontaire, sans tristesse ni contrainte. Le texte de référence ici est explicite :

> *« Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie. »*
>
> 2 CORINTHIENS 9, VERSET 7

Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.

L'enseignement explique ce verset de façon très concrète : il faut avoir décidé, avant même de quitter la maison pour se rendre à l'église, ce que l'on va donner. Celui qui arrive sans avoir rien décidé ne s'est, selon la prédication, pas préparé à donner. À l'inverse, une fois cette décision prise dans le cœur, aucune pression extérieure ne devrait venir la modifier — sauf conviction personnelle donnée par le Saint-Esprit sur le moment.

La motivation profonde mise en avant n'est ni l'obligation ni l'habitude, mais l'amour : l'amour pour Dieu, pour son œuvre, pour son peuple. L'enseignement précise bien une nuance importante : l'amour de Dieu pour une personne n'est jamais conditionné par ce qu'elle donne — « il nous aime d'un amour inconditionnel, qui est au-dessus de tout ». Ce qui est en question, ce n'est pas l'amour de Dieu pour nous, mais la façon dont notre don exprime notre propre amour pour lui.

Que donne-t-on concrètement ? Les quatre catégories

L'enseignement distingue quatre catégories de dons, chacune avec sa propre logique.

La dîme

La dîme correspond aux premiers 10 % de tout revenu, et appartient au Seigneur — « pas les derniers », précise l'enseignement, mais les premiers,

avant toute autre dépense. Deux textes sont cités à l'appui :

> *« Toute dîme de la terre, soit des récoltes de la terre, soit des fruits des arbres, appartient à l'Éternel ; c'est une chose consacrée à l'Éternel. »*
>
> LÉVITIQUE 27, VERSET 30
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

> *« Un homme trompe-t-il Dieu ? Et vous me trompez ! Vous dites : En quoi t'avons-nous trompé ? Dans les dîmes et les offrandes. »*
>
> MALACHIE 3, VERSETS 8 ET 9
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

L'enseignement précise que la dîme appartient à l'église locale où la personne est établie et nourrie spirituellement — pas à une autre organisation, sauf conviction personnelle donnée par le Saint-Esprit. Un visiteur occasionnel qui donnerait un montant équivalent à une dîme dans une église qui n'est pas la sienne donnerait en réalité, selon l'enseignement, une offrande et non une dîme.

L'offrande

L'offrande est distincte de la dîme et, contrairement à elle, elle est entièrement libre dans sa forme et son montant — l'enseignement insiste cependant sur le fait qu'elle doit être préparée à l'avance (« ne faites pas les choses au hasard »), plutôt que décidée sur place au moment où le panier passe.

L'offrande d'action de grâce

Une catégorie à part est réservée à la reconnaissance pour un événement particulier : un nouveau travail, une promotion, un dossier débloqué, une guérison. L'enseignement encourage à préparer une offrande spécifique en réponse à ces moments de reconnaissance envers Dieu.

Les dons et contributions

Enfin, les dons ou contributions correspondent à des collectes ponctuelles pour un projet précis — l'enseignement cite comme exemple l'achat de matériel audio (des micros) par la communauté, ou le soutien d'un ministère extérieur. Ces dons n'ont, selon l'enseignement, « rien à voir » avec la dîme ou l'offrande régulière : ils répondent à un besoin identifié et ponctuel.

Les bénédictions attachées à la générosité

L'enseignement affirme qu'il existe des bénédictions bibliques liées à la générosité, en citant plusieurs versets :

> *« L'âme bienfaisante sera rassasiée, et celui qui arrose sera lui-même arrosé. »*
>
> PROVERBES 11, VERSET 25
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

> *« Donnez, et il vous sera donné : on versera dans votre sein une bonne mesure, serrée, secouée et qui déborde ; car on vous mesurera avec la mesure dont vous vous serez servis. »*
>
> LUC 6, VERSET 38
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

> *« Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie. […] Il a fait des largesses, il a donné aux indigents ; sa justice subsiste à jamais. […] Celui qui fournit de la semence au semeur, et du pain pour sa nourriture, vous fournira aussi de la semence, et il multipliera, et il augmentera les fruits de votre justice. »*
>
> 2 CORINTHIENS 9, VERSETS 7 À 10
>
> *Citation orale, à vérifier avec le texte biblique officiel Louis Segond avant publication.*

L'enseignement en tire une image simple : celui qui sème reçoit toujours, d'une manière ou d'une autre, de quoi semer à nouveau. Dieu pourvoit à celui qui donne pour qu'il ait toujours de quoi donner.

Conclusion et application pratique

L'enseignement se termine par un rappel direct à l'assemblée : comprendre ce que l'on fait, chaque fois que le panier passe, plutôt que le faire par habitude. Donner n'est pas présenté comme une option secondaire mais comme une responsabilité des membres de l'église envers l'avancement et la croissance de leur communauté. L'enseignement invite aussi, en cas de doute sur ce qu'il faut donner ou comment s'organiser, à poser la question à des personnes « sages » de la communauté plutôt que de rester dans le flou.

En résumé des points pratiques transmis dans l'enseignement :

- Décider à l'avance de son offrande, avant même de quitter la maison.
- Donner la dîme (les premiers 10 %) à son église locale, là où l'on est établi spirituellement.
- Préparer une offrande d'action de grâce lors d'un événement de reconnaissance particulier.
- Distinguer les dons/contributions ponctuels des offrandes régulières.
- Donner de bon cœur, volontairement, avec joie — jamais sous la contrainte.